

RUCHER MUNICIPAL

La biodiversité
gagne du terrain (p.6)



quetigny.fr

DISTINCTION

L'architecte Bernard Lassus
honoré par la Ville (p.5)

EDUCATION

La rentrée se prépare
maintenant (p.7)

EDITION

Un nouveau livre sur
Quetigny (p.11)



N° 201



« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.
Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :
Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.
Design graphique et pao : Leloublanp.
Photogravure, Impression : S'print
Distribution : ESAT « Le Mirande »
Dépôt Légal : 3^e trimestre 2019
La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr Vivre à quetigny

au quotidien

4 Convivialité : la Ville installe 2 barbecues dans des parcs, une nouvelle déco réalisée sur un transformateur ERDF, **civisme** : nouvelle campagne de sensibilisation sur les déjections canines, les locataires de la rue Ronde fêtent les voisins, le golf Quetigny Grand Dijon célèbre ses 30 ans, l'architecte urbaniste coloriste Bernard Lassus reçoit la médaille de la Ville.

actualités

6 Des nouveautés pour la 4^e édition du grand marché bio

7 Actions éducatives : déjà dans la préparation de la rentrée

9 Cœur de ville : des équipements prennent place

dans les quartiers

8 Les travaux près de chez vous

associations

10 Celizia Gazon : championne de France de boxe française

11 Un nouveau livre sur Quetigny signé Jean-Pierre Millot

culture

12 Retour en images sur le Festival En Quet'd'ailleurs #4

ville pratique

14 Tribune libre

15 Les permanences de Château Services

16 Les infos pratiques : réglementation nuisances sonores, carte CNI et passeport : des délais plus longs en été, canicule : que fait la Ville ?

18 Découvrez tout le programme d'animations du 13 juillet

Savoir d'où l'on vient...



Près de 40 ans après sa dernière visite, Bernard Lassus est revenu à Quetigny le 13 juin dernier.

Ce grand architecte paysagiste qui avait contribué à concevoir notre ville aux côtés du Maire de l'époque, Roger Rémond, a pu constater « de visu » le bien-fondé de leur démarche initiale.

Alors que nous parcourions ensemble la ville, il m'a dit être impressionné par le bel équilibre du mariage entre l'urbain et la nature.

Le concept « d'ambiances » qui avait prévalu dès le départ a été respecté et cultivé fidèlement tout au long des décennies grâce à la volonté des équipes municipales successives et au grand savoir-faire des services municipaux.

Il faut se rappeler que tout a été pensé, anticipé et organisé dès les années 60 grâce à un travail collectif associant élus et divers spécialistes – architectes, paysagistes, ingénieurs.

C'est à ce moment précis qu'a été forgé le principe de Quetigny « ville campagne » et non pas « ville à la campagne », à l'opposé des grands ensembles qui se multipliaient alors partout en France.

Aujourd'hui, Quetigny connaît une forme de plénitude. Les arbres et la végétation ont poussé et se mêlent harmonieusement aux bâtiments et aux aménagements urbains.

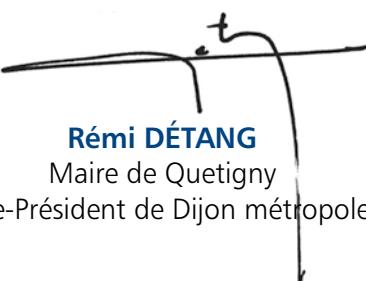
Lors de sa conférence publique, Bernard Lassus a expliqué au nombreux public la subtilité et la sensibilité artistique et humaine de son approche de la couleur, l'émulation et la créativité qui ont permis de rendre possible cette vision « utopique » d'une ville nouvelle.

Quetigny n'est définitivement pas une ville comme les autres ! Cette originalité, nous pouvons en être fiers car elle a été aussi précurseuse des évolutions actuelles en matière d'écologie.

Tout cela, il nous faut l'expliquer encore et toujours et le clamer haut et fort : la pâtre de verre, la couleur, l'organisation urbaine, les espaces verts... ces éléments jouent un rôle prépondérant dans la qualité de vie des habitants de Quetigny. Cela fait tellement partie du décor, du paysage qu'il est difficile de s'en rendre compte au quotidien. Sans doute faut-il voir dans cette forme d' « invisibilité » la marque de sa grande qualité.

L'ouvrage de Jean-Pierre Millot, bénévole au Centre social La Passerelle, éclaire et rend lui aussi hommage à l'histoire singulière de Quetigny. A travers notamment les dénominations de rue se dessine une sensibilité politique humaniste ouverte sur le monde comme en témoignent les choix de noms tels que René Cassin, Henri Dunand, Olympe de Gouges, Rosa Parks, Pablo Neruda, Victor Schoelcher, Alioun Blondin Baye, Louise Michel...

Pour ma part, je considère comme essentiel ces moments partagés avec Bernard Lassus et ces travaux de recherche historique car qu'il est important de savoir d'où l'on vient pour savoir « quoi faire » et tracer le bon chemin.



Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

Vivre ensemble

INSTALLATION DE BARBECUES EN LIBRE-SERVICE



Nouveau ! Deux barbecues collectifs ont été installés sur la plaine des Aiguissons et dans le parc du Grand Chaignet pour un coût de 4800€. En libre-service pour les riverains, ces espaces conviviaux sont accompagnés de bancs et tables ainsi que d'un règlement d'utilisation pour profiter de moments partagés en toute sérénité à la belle saison. *

Mobilier urbain

UNE NOUVELLE MISE EN COULEUR D'UN BLOC ERDF

Les projets d'embellissement des blocs ERDF se poursuivent dans la ville avec la décoration d'une cinquième unité située rue Saint Fiacre dans le quartier de Fontaine Village. Ce nouveau projet graff fait suite à une demande de riverains lors d'une réunion de quartier organisée par la Municipalité au printemps dernier. Encadrés par l'artiste graph, Sébastien Lethiaïs, quelques enfants du quartier ont participé en juin dernier à la réalisation de cette peinture murale très colorée évoquant un espace naturel baignée de plantations, fleurs et alvéoles de ruche. Une réalisation financée par la Ville à hauteur de 1500€ qui redonne des couleurs à ce quartier. *



Vivre ensemble

LA RUE RONDE FÊTE SES VOISINS !

Le début d'été rime avec la fête des voisins qui s'organisent naturellement dans les quartiers de la ville selon le souhait des riverains. Pour la première fois, cette rencontre conviviale a réuni une soixantaine de locataires de la rue Ronde dans l'espace du parc du Grand Chaignet le 28 juin dernier. Un rendez-vous apprécié permettant de se rencontrer et d'échanger autour d'un grand repas pique-nique partagé, bien accompagné par des locataires référents et le soutien logistique de la Ville et ses partenaires. *

Propreté en ville

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION APPELANT A LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Trop souvent, force est de constater le manque de civisme de propriétaires de chiens peu scrupuleux quant aux déjections canines de leur animal de compagnie. Résultat : des parcs, jardins et autres trottoirs régulièrement maculés qui nuisent à la qualité du cadre de vie des riverains. Une situation inacceptable pour la Ville qui met les moyens nécessaires (distributeurs de sacs de ramassage gratuits et poubelles en nombre) pour inviter les « maîtres » à ramasser. C'est pourquoi, la Ville lance à nouveau une grande campagne de sensibilisation appelant les propriétaires de chiens à davantage de civisme. 120 pancartes / affichettes ont été disposés dans l'ensemble des parcs de Quetigny par la Police municipale, le service propreté et des élus pour appeler à la responsabilité de chacun afin de maintenir la ville propre. Dans le même temps, une seconde campagne plus répressive avertit les contrevenants du risque de se voir infliger une amende s'élevant à 68 euros par la Police municipale. A bon entendeur... *



Grand témoin

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE À BERNARD LASSUS

Ayant contribué durant 20 ans à la réalisation de l'ambiance colorée des quartiers d'habitat collectif de Quetigny, l'architecte coloriste et plasticien Bernard Lassus est revenu le temps d'une conférence dans notre ville. Mémoire vivante de la conception expérimentale de la ville nouvelle, intelligence du propos et éclairage sur l'urbanisme novateur de Quetigny ont captivé durant 2 heures les quelques 200 habitants ravis de la conférence « Quetigny, aux origines de la ville nouvelle ». A cette occasion, le Maire Rémi Détang a tenu à lui remettre la médaille de la Ville pour son remarquable travail qui confère à Quetigny encore aujourd'hui son identité forte.

A noter que ce témoignage de premier importance de l'histoire urbaine de Quetigny a été filmé. Il sera mis en ligne très prochainement sur la chaîne You Tube : Ville de quetigny.

Par ailleurs, dans le cadre d'un cycle découverte de l'architecte Paul Joly-Delvalat, une balade commentée par Pierre

Lance de l'atelier dijonnais CALQ sera organisée à Quetigny début septembre par la CAUE avec pour thème les créations des immeubles tripods, ILN, Innovations et Datar, tous situés au centre-ville. *



Evénement

LE GOLF FÊTE SES 30 ANS !



Créé en 1989 à l'initiative de l'ancien maire Hervé Vouillot, le golf Bluegreen de Quetigny Grand Dijon n'a cessé d'évoluer tant sur le plan de ses infrastructures que sur son organisation interne misant sur l'esprit de club et la formation. S'étendant sur 59 ha, cet espace naturel a été voulu depuis son origine comme un véritable poumon vert à l'entrée de la ville délimitant un espace de démarcation entre Quetigny et Dijon. Parfaitement entretenu, intégrant un parcours 18 trous, des pratiques d'entraînement, une école de golf, un club house et un restaurant, cet espace dispose d'un système d'arrosage économique grâce notamment à l'implantation de plusieurs bassins pensés pour réserver de l'eau de pluie servant à l'entretien des greens. Par ailleurs, le golf a été créé avec l'idée de démocratiser cette discipline au plus grand nombre. Si durant de longues années, un dispositif pédagogique en partenariat avec le collège Jean-Rostand permettait la pra-

tique gratuite du golf aux collégiens, il reste aujourd'hui des avantages non négligeables pour pratiquer le golf avec des tarifs réduits proposés par la carte Passe-Sports-Loisirs éditée par la Ville et des initiations gratuites offertes quasiment toute l'année par le golf Quetigny Grand Dijon. Place à la fête les 21 et 22 septembre prochains où l'équipe d'organisation réservera de nombreuses animations aux habitants marquant ses 30 années d'existence. *

Mesures préventives

ANALYSES D'EAU

Des analyses d'eau ont permis d'identifier un taux de plomb au-delà de la norme dans deux robinets, l'un à la Maison de l'enfant Maria Montessori, l'autre au groupe scolaire des Cèdres.

Dans les deux cas, des mesures préventives ont



été prises par la Ville pour éviter tout risque sanitaire et des interventions techniques sont en cours. *

TELEGRAMMES

> LEVEES DE MIEL

Après avoir récupéré plusieurs essaims d'abeilles dans la ville au printemps dernier, le rucher communal, situé à proximité des ateliers municipaux, est passé de 3 à 7 ruches. Une bonne nouvelle pour la première année de production de ce nouvel espace de biodiversité. Une première levée a été réalisée début juin et d'autres suivront pour une production de miel local estimée à environ 240 pots. Un grand merci à l'Abeille chevignoise et aux Jardiniers pour le prêt des installations de leur miellerie qui a permis d'extraire le précieux nectar.



> HABITAT PARTICIPATIF

Soutenu par la Ville, un projet d'habitat participatif s'élabore progressivement suite à la réunion publique organisée en décembre dernier. Il s'agit de constituer un groupe de personnes intéressées par ce type d'habitat partagé dont les caractéristiques seront définies collectivement. Accompagnés par un bureau d'études, les futurs propriétaires sont amenés à définir et programmer l'ensemble des logements, suivre leur construction et gérer le vivre ensemble dans des espaces partagés (chambres d'amis, cuisine, jardin, matériel bricolage...). La Municipalité réservera un terrain aux futurs acteurs de ce projet en fonction de l'ambition et des valeurs collectives du projet.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mission Agenda21 de la Ville :
agenda21@quetigny.fr



Grand marché bio

Le plein de nouveautés

Le 21 septembre prochain de 9h à 17h, les nombreux étals du grand marché bio de Quetigny occuperont à nouveau la place centrale Roger-Rémond.

Organisée par la Ville et ses partenaires, cette 4^e édition reprend les recettes de son succès : tous les produits sont certifiés bio et sont vendus par les producteurs eux-mêmes. De nombreuses animations festives et de sensibilisation au bio local seront proposées gratuitement. Bref, cette manifestation tiendra son rang de plus importante manifestation régionale bio avec plusieurs nouveautés cette année.

Deux nouveaux espaces

Situées sur l'esplanade nord de l'avenue du Château à la descente du tram, deux nouvelles attractions animeront cette 4^e édition avec un espace Zéro déchet et une Oasis des possibles. En partenariat avec Dijon métropole, l'espace Zéro déchet présente des alternatives aux plastiques et autres produits jetables, des stands de vente et ateliers d'écologie pratique. Quant à l'Oasis des possibles, elle sera animée par un collectif associatif qui souhaite se développer sur l'agglomération pour offrir une palette de services écologiques et solidaires (ressources, recyclerie, bar associatif, magasin coopératif...).

Côté animations, un espace restauration 100% bio proposé par les Jardiniers et la Fée Végée, une mini ferme, des espaces bibliothèque, ludothèque occuperont l'arrière-place. Enfin dernière nouveauté, la révothèque – roulotte remplie de jeux – se déplacera de parcs en parcs la semaine précédente invitant les habitants à ralentir, rêver et se rencontrer. *

Campagne santé

J'ai du glyphosate dans mes urines... Et toi ?



À l'initiative du collectif Glyphosate21 et avec le soutien de la Ville (1), une campagne d'analyse et de recherche de traces de glyphosate dans le corps humain s'est déroulée le 15 juin dernier à Quetigny. Ce dépistage poursuivait 2 objectifs : le dépistage de ces pesticides via une analyse d'urine et la possibilité de déposer plainte contre les responsables de la diffusion de ces pesticides dans notre environnement. A Quetigny, 62 analyses ont été réalisées et 57 dépôts de plainte sont envisagés. Les résultats de cette 3^e campagne d'analyse sur l'agglomération dijonnaise sont attendus à la rentrée prochaine. A noter que des élus quetignois dont le Maire Rémi Détang et un agents municipal ont participé à cette action citoyenne.

(1) – La Ville a adopté un vœu pour soutenir l'Appel des coquelicots en mars dernier.

Actions éducatives

La rentrée déjà dans toutes les têtes

Assurer une bonne rentrée scolaire s'anticipe tant en termes de programmation de rénovations, d'équipements que de nouveautés à mettre en place. C'est pourquoi, la Ville et la communauté éducative préparent activement la prochaine rentrée pour garantir les meilleures conditions d'enseignement aux enfants.

La maternelle des Aiguisons totalement rénovée

Après 4 ans de travaux, la maternelle des Aiguisons sera totalement rénovée à la rentrée. D'un coût total d'environ 750 000€ HT, cette importante requalification du bâtiment qualitative et durable permettra aux enfants et aux enseignants de vivre leur journée scolaire dans un environnement sain et apaisé. Durant l'été, des investissements seront réalisés pour équiper la maternelle de nouveaux mobiliers en cohérence avec le bâtiment rénové. « *Nous avions fait le choix d'une rénovation complète organisée en quatre phases de travaux successives réalisées durant les vacances scolaires pour limiter au maximum l'impact des travaux sur les conditions d'enseignement. Nous tenions à remercier les enseignants pour leur patience et l'ensemble des agents des services techniques et scolaires pour leur professionnalisme et leur mobilisation constante pour mener à bien cette opération lourde de rénovation* » soulignent le Maire Rémi Détang et Patricia Bonneau, conseillère déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



pas d'imposer cet équipement aux professeurs mais plutôt de les rendre acteur de cet outil » précise Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage-coopération. Pari tenu ! A la rentrée prochaine, toutes les classes élémentaires en seront équipées pour un coût global de à 62 319€.

Un nouveau lieu d'accueil enfant/parent à l'automne

Face aux besoins croissants des familles, la Ville soutient la création d'un lieu d'accueil Enfants- Parents (LAEP) qui sera géré par la Ludothèque CSF au Château de la Motte. Ces lieux qui accueillent conjointement des enfants âgés de moins de 6 ans et leurs parents ou un adulte responsable participent à l'accompagnement précoce de la fonction parentale en favorisant la qualité des relations familiales. Libre, gratuit et sans inscription, cet espace convivial se veut avant tout un lieu d'échange, de socialisation,

d'écoute et un outil de prévention des difficultés relationnelles au sein de la famille. Pour le Maire Rémi Détang et Moulay Jellal : « *Très attendu par la communauté éducative, ce dispositif est un outil complémentaire du parcours d'éducation pour une meilleure réussite scolaire et familiale. Il consolide le volet parentalité du PEDT de la Ville en lien avec les autres dispositifs et les partenaires (1) et conforte les actions en direction des familles* ».

Premier LAEP de l'Est dijonnais et 3^e de l'espace métropolitain, ce lieu d'accueil financé par la CAF (à hauteur de 80%) et la Ville ouvrira ses portes en automne à Quetigny. *

Des écoles bien équipées

Engagée il y a 4 ans avec les enseignants des écoles élémentaires, l'installation de tableaux blancs interactifs (Tbi) dans les salles de classes a séduit progressivement la communauté éducative. En effet depuis 2015, la Ville accompagne financièrement l'installation de ce nouvel outil pédagogique innovant, complémentaire des autres supports d'apprentissage dans les salles de classes. Une démarche qui a porté ses fruits car, « *pour la Ville, il ne s'agissait*

(1) – CCAS, Maison de l'enfant, PRE, Conseil Départemental, Croix Rouge, La Passerelle, Secours Populaire...



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Patrimoine scolaire

LA RÉNOVATION DE LA MATERNELLE DES AIGUISSONS S'ACHÈVE CET ÉTÉ



4 ans auront été nécessaires pour rénover totalement la maternelle des Aiguissous dans le cadre d'un programme de travaux pluri-annuels organisés en 4 phases successives. Réalisés durant les vacances scolaires, ces travaux s'achèvent cet été avec des interventions dans les halls et circulations, les dortoirs et les salles de classes 4 et 5 au niveau des plafonds, de l'électricité, de l'éclairage, des faïences et de l'agencement. Une cure de jouvence finalisée par le relookage du bâtiment avec la réalisation d'une isolation

thermique par l'extérieur et la reprise d'étanchéité de la toiture. Au final, environ 750 000€ HT auront été consacrés à cette réhabilitation d'ampleur offrant de bonnes conditions d'enseignement aux enfants comme aux enseignants

Site Atlas

PREMIERS TRAVAUX POUR LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE



Le chantier de terrassement a débuté sur l'ex site Atlas de 8500 m² qui doit accueillir à terme une résidence intergénérationnelle de 98 logements et deux immeubles en accession à la propriété de 50 logements. Ces travaux préparatoires qui « remuent » 6000 m³ de terres feront place à la rentrée à l'édition du bâtiment de la résidence intergénérationnelle et aux futurs aménagements d'un îlot paysager intégrant plusieurs équipements collectifs. A suivre.

Equipements

JARDIN PARTAGÉ DES HUCHES



Afin de faciliter l'arrosage des petites parcelles de jardins, une nouvelle fontaine à eau a été installée. Son emplacement a également été modifié au-delà de la clôture des jardins pour permettre au public de se désaltérer en libre-accès.

AIRES DE JEUX

La réfection de deux aires de jeux situés rue Pasteur et dans le parc du Grand Chaignet seront réalisées avec le renouvellement des sols amortissants limitant tout risque de chocs violents pour les enfants. Coût : 15 000€.



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Campagne élagage

Une campagne d'élagage des arbres a été effectuée sur les avenues de l'Université, du Château, du Parc, du Cromois, du 19 mars 1962, boulevard Jean-Jaurès et rue Pasteur. Un entretien et des soins nécessaires apportés aux arbres afin notamment de retirer le bois mort et limiter le risque de chutes de branches.

Entretien des groupes scolaires

Chaque été, les services municipaux sont mobilisés pour entretenir les espaces extérieurs des groupes scolaires avec des taillages de haies, nettoyage des cours et entretien des espaces verts.

Le cœur de ville prend sa place

Alors que les dernières finitions sont apportées sur la place centrale Roger-Rémond et que les aménagements se poursuivent sur le site de la future Maison de la petite enfance, les premiers coups de pelle seront donnés en juillet pour l'édification de la future brasserie de la place.

Place centrale EN PHASE DE FINITION



Clap de fin cet été pour les aménagements autour de la Place centrale Roger-Rémond avec l'achèvement du revêtement en pavés et béton désactivé de l'axe majeur concentré actuellement rue Pasteur sous les ombrages des arbres. Pour rappel cet axe majeur relie harmonieusement le cœur de la place centrale au quartier des Huches qui accueillera bientôt la future maison de la petite enfance. L'arrière place se finalise avec les dernières touches pour la mise en scène des espaces engazonnés et fleuris. A noter que les accès pour personnes à mobilité réduite des entrées des immeubles 14 et 17 seront repris à l'automne.

Côté équipements, d'élégantes assises en bois ont pris place sur les blocs béton pour assurer davantage de confort aux passants. Par ailleurs, devant l'entrée du supermarché Casino à l'angle des deux parkings d'accès, un marquage au sol en pépites sécurise les passages piétons indiquant un partage de la voirie



très visible. Côté rive nord de l'avenue du Château, à l'entrée des immeubles Datar, les passerelles d'accès à ces bâtiments ont été complétées de chasses-roues afin de sécuriser le passage des poussettes.



LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA BRASSERIE

Les travaux de terrassement pour la future brasserie de 220 m² implantée sur la place entre l'avenue du Château et le petit parking de Casino débuteront en juillet pour une ouverture annoncée de l'établissement pour la fin d'année.

Future Maison de la Petite Enfance LES AMÉNAGEMENTS SE POURSUVENT



Parallèlement aux travaux d'aménagement intérieur de l'équipement, la configuration des espaces extérieurs se dessine progressivement. Après la réalisation d'un enrobé pour les parkings et la contre voie (parkings minute) de l'équipement côté rue de l'Espace, d'importants aménagements sont programmés cet été avec la création d'un parvis en pavés devant l'entrée du Relais Assistantes maternelles, les poses d'une clôture, d'une signalétique totem avec garage à vélo, de box de stockage à proximité des 7 mini-zones de jeux, de bordures et d'enrobé pour les cheminements piétonniers sans oublier les opérations d'engazonnement et de plantations côté jardin. Très attendu, ce nouvel équipement sera inauguré en automne prochain par une journée porte ouverte.

Portrait

**CÉLIZIA GAZON,
OU LE TRAVAIL RÉCOMPENSÉ**

Célizia Gazon, seule représentante de la région au Championnat de France qui se déroulait à Boulogne-sur-Mer, a réussi à gravir la première marche du podium grâce à sa belle détermination. La jeune Quetignoise de 14 ans, en catégorie minimes 2 (moins de 56 kg), a affronté avec aplomb deux adversaires avant d'être confrontée à une jeune parisienne qui n'avait perdu aucun assaut. Ne perdant rien de sa concentration, elle a joliment remporté cette finale (à l'unanimité) et rapporté l'Or à Quetigny. La section Savate – Boxe française de l'ASQ a fêté la victoire de Célizia qui ne compte « que » 3 années d'entraînement, le 14 juin. Une récompense qui salue le sérieux et le mérite dont elle fait preuve à la salle, dixit son entraîneur Yves Vincent. Elle a été félicitée en Mairie le 5 juillet. *

UNE DÉCENNIE DE BISOUTANOU'S

L'association est née il y a 10 ans de la volonté de plusieurs assistantes maternelles de créer des spectacles pour les tout-petits, guidée par la 1^{ère} responsable : Christelle Saillard. « L'équipe » s'est depuis partiellement renouvelée, toujours sous le nom inspiré des premiers mots des jeunes enfants « Bisous à ta nounou » contracté en « Bisoutanou ». Les idées ne manquent pas, avec une attention particulière portée aux enfants malades ou en situation de handicap. Histoires contées, spectacles avec ou sans marionnettes et après-midis récréatifs font l'actualité de l'association pour le plus grand plaisir des divers acteurs de la petite enfance et bien sûr des enfants. *

**AGENDA ASSOCIATIF****> JUILLET****Samedi 13**

Fête en liberté avec plusieurs associations dès 18h Place de l'Abbé-Picard / feu d'artifice à 23h15 Stade des Cèdres

Dimanche 14

Cérémonie et apéritif-concert à 12h15 au monument aux Morts, avec la Fanfare municipale

Mercredi 17

Collecte du sang de 17h à 20h à la Piscine olympique

> SEPTEMBRE**Samedi 7**

Journée découverte « Loisirs et activités » de 14h à 18h à l'espace Mendès-France

Dimanche 8

Vide-greniers de l'ADIPHAC quartier des Allées cavalières

TELEGRAMMES**> BELLE PROGRESSION
POUR EMILE NOTEBAERT**

Après un stage avec les nationaux sélectionnés, Emile Notebaert s'est rendu à Varsovie fin juin pour se confronter aux meilleurs judokas européens. Déjà médaillé de bronze des Championnats de France 1^{ère} division (avril 2019), il a pu se mesurer aux représentants d'autres pays et vivre pleinement cette nouvelle expérience, clôturant sa saison avec une honorable 7^e place.

**> VIDE-GRENIER
DES JARDINIERS**

Dimanche 21 juillet, les Jardiniers vous attendent pour une nouvelle édition de leur vide-greniers, dans les allées bordant les potagers, rangées de fleurs et cabanons des Jardins familiaux. De 8h à 18h. Buffet et buvette. Entrée libre. Contact : 06 26 93 65 76.

**> HDMI AUX MONDIAUX
DE HIP-HOP**

Malek Bouthry, plus connu sous son nom d'artiste « Malekinho », a représenté la HDMI Team au championnat du monde de hip-hop qui avait lieu fin juin... En Chine ! Joli parcours pour ce jeune passionné qui suit les entraînements à Quetigny.

Portrait

L'histoire de Quetigny

vue par Jean-Pierre Millot

Si Quetigny nous était contée ? C'est ce à quoi s'est attaché Jean-Pierre Millot, jeune retraité et membre actif du centre social La Passerelle en compilant une mine d'informations sur l'histoire ancienne de Quetigny. Eclairage sur la genèse de cet ouvrage réalisé par ce Quetignois passionné.



Quetignois depuis 1978, Jean-Pierre Millot, très actif au sein du tissu associatif de notre ville, s'est lancé il y a deux ans dans une aventure littéraire peu ordinaire. Un pari un peu fou pour cet ancien salarié du secteur BTP que rien ne prédestinait à ce type de démarches qui l'a passionné de bout en bout.

A l'origine, un travail sur le nom des rues de la commune

Bénévole dynamique du centre social La Passerelle au sein de la section « accompagnement à la scolarité », il s'est mis en tête de faire travailler les enfants de CM2



qui fréquentent la structure associative sur l'origine des noms de rues et lieux-dits de Quetigny. « Je me suis dit que cela intéresserait les enfants de connaître le « pourquoi du comment » du nom de leur rue. J'ai donc commencé à rechercher en amont tous types de documents dans les archives municipales et départementales,

aujourd'hui des services techniques municipaux. Et à ma grande surprise, j'ai découvert qu'il y avait pléthore de documents notamment sur les lieux-dits de Quetigny » confie Jean-Pierre Millot. Et de poursuivre « les enfants ont apprécié de travailler sur plan et surtout de présenter en public leur travail de recherche et d'explications à leurs parents. C'était pour tous un très beau moment d'échanges ».

Pris au jeu de la création littéraire

« Après cette première étape, je me suis pris au jeu et j'ai voulu aller plus loin avec l'idée d'écrire un livre traitant de l'histoire ancienne de Quetigny – la petite faite d'anecdotes et la grande avec par exemple les décisions importantes du Conseil municipal (1). J'ai donc repris ma quête de documents d'archives où j'ai pu remonter jusqu'à l'époque de Vercingétorix. Je me suis également beaucoup

attardé à la Mairie où j'ai pu compiler un grand nombre de compte-rendus de conseils municipaux. Et devinez quoi ! On apprend beaucoup de choses comme par exemple que Quetigny contribuait à alimenter les dijonnais en lait jusqu'au début du 20^e siècle, les dates d'arrivée de l'électricité, du téléphone dans la commune...

Plus anecdotique, un courrier de la Ville remerciant un donateur américain qui avait été particulièrement généreux avec 9 agriculteurs locaux qui avaient été sposés durant la guerre de 1870 » précise t-il.

Un projet soutenu par le centre social La Passerelle

Pour Jean-Pierre : « Rien n'aurait pu se faire sans le soutien de La Passerelle. Ce projet collaboratif a bénéficié du concours des sections photo, généalogie du centre social, des dessins de Rémi Rémond pour illustrer les articles. Je tiens particulièrement à remercier Jérôme et surtout Audrey, en charge des questions culturelles, de sa précieuse collaboration (relecture, conseils, édition). C'est un véritable travail d'équipe qui s'est opéré pour réaliser cet ouvrage d'une centaine de pages édité prochainement ». Une exposition consacrée à ce travail de mémoire de la ville est visible jusqu'à fin septembre à la Passerelle et sans aucun doute dans d'autres lieux de Quetigny à l'automne. Quant à ce bel ouvrage, Jean-Pierre pense en éditer une cinquantaine d'exemplaires en fonction des pré-commandes (2). *

(1) – L'ancien Maire Hervé Vouillot avait écrit un très beau livre sur la ville nouvelle et Thierry Drocourt avait fait de même sur le temps jadis et les monuments de Quetigny.

(2) – Prix adhérent de la Passerelle de 15€.

FESTIVAL EN QUET'D'AILLEURS, FÊTE DE LA MUSIQUE ET DES CULTURES DU MONDE

Cultures et musiques multicolores

Voyage voyage ! Cette 4^e édition nous a conduits dans des contrées à la fois proches et lointaines. Voix envoûtantes et musiciens hors pairs ont fait le reste. Diverses escales pour varier les plaisirs ont permis d'admirer de belles démonstrations de danses, de cirque et de se plonger dans des ambiances musicales et chantées d'ici et d'ailleurs. Un festival bien ancré dans son temps et dans le paysage estival quetignois. ●



Les dimanches de la Bib'

Silencieuse, impersonnelle et froide. Telle est l'image de la bibliothèque encore présente dans quelques esprits. Terminé, le temps où les bibliothèques étaient uniquement des lieux d'emprunt et de consultation d'ouvrages. Terminé aussi, les bibliothécaires qui se concentrent exclusivement sur leurs livres ! A Quetigny, ils tendent à l'interaction avec leur public, lecteurs ou non, de tous âges, en proposant une kyrielle d'animations, ateliers, jeux, spectacles... Cette volonté de fond est appuyée par le rapport Orsenna qui considère que les bibliothèques sont « des outils inestimables pour lutter contre les fractures de notre société ». Considérant l'importance de son rôle et de ses potentialités, la Ville a choisi en septembre 2018 l'élargissement de l'accueil par des plages horaires de 12h à 14h le mardi, le mercredi matin, le mercredi soir jusqu'à 19h et le matin pendant les vacances.

Dès septembre 2019, le 2^e dimanche de chaque mois (sauf exception), une « ouverture test » offrira la possibilité aux Quetignois d'une sortie dominicale entre 14h30 et 17h30 (prochaines dates : 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre...). En adéquation avec les rythmes de vie et les préconisations du rapport cité, ces extensions d'horaires bénéficient d'une aide de l'Etat et devraient permettre un accès aisément à la Bibliothèque notamment aux actifs, scolaires et étudiants. ●



ASSOCIATION TAXI-BROUSSE

Une utopie à Avignon

La Compagnie théâtrale Taxi-Brousse, installée dorénavant à l'espace Francis-Moulin, fait partie intégrante du paysage associatif et culturel de la ville. Soutenu par la Municipalité, le spectacle « L'utopie des arbres » se joue et s'exporte en dehors des frontières de Quetigny, avec en particulier une nouvelle participation au festival d'Avignon en ce mois de juillet. Le comédien Alexis Louis-Lucas, auteur de la pièce, y incarne un personnage en quête du vrai, dans une mise en scène dépouillée et pourtant très visuelle. ●



A l'affiche

● **Lectures et jeux en extérieur** les jeudis 11, 18 et 25 juillet de 10h à 12h Parc Henri-Détang et les vendredis 12, 19 et 26 juillet de 17h à 19h Parc du Grand Chaignet.

● **Projection en plein air « Mary et la fleur de la sorcière »** vendredi 23 août à 21h Parc du Grand Chaignet.

● **Spectacle d'ouverture de saison - street party avec Radio Kaizman** vendredi 13 septembre à 19h Place centrale Roger-Rémond.

Tisser des relations de confiance avec les habitants

A la suite de plusieurs faits-divers préoccupants qui se sont produits en fin d'année dernière rue Ronde, un travail collectif a été engagé auprès des habitants du quartier qui subissaient alors une pression intolérable.

L'objectif était simple : ramener de la sérénité en tissant notamment du lien entre voisins sur la base du principe qui veut que « mieux on se connaît, plus on s'entraide et on se soutient ».

Les élus et services de la Ville, le bailleur social CDC Habitat et les partenaires associatifs - la Passerelle, la Ludothèque CSF, la CSF et l'AGDM - se sont mobilisés pour aller à la rencontre des habitants chez eux, pour les écouter, les rassurer, les accompagner et tenter d'apporter des solutions. L'organisation de la fête des voisins le 28 juin a été l'un des moments forts et symboliques de cette démarche collective qui va se poursuivre dans le temps.

Aujourd'hui, grâce à tous ces efforts, nous avons le sentiment qu'une relation de confiance s'est nouée. Certes, l'équilibre reste fragile mais cela démontre qu'en agissant tous ensemble nous pouvons « déplacer des montagnes ».

Les élus de la majorité municipale :

Jean-Marie Vallet, Catherine Gozzi, Moulay Jellal, Isabelle Pasteur, Mario Luchin, Odile Lours, Philippe Schmitt, Sandrine Mutin, Valentin Gnahourou, Patricia Bonneau, Saïd Bennis, Michel Bachelard, Kheïra Bouziane, Lydie Champion, Agnès Adom, Philippe Carrion, Catherine Mettetal, Jawad El Bakkouchi, Denis Reuet, Evelyne Dupaquier, André-Diégame Diouf, Daphnée Pawelec.

Budget de notre ville : ce que l'on vous cache !

Force est de constater que nos propositions budgétaires répétées depuis 5 ans ont enfin été entendues à la lecture du budget de notre Ville.

De prime abord, on peut penser à une gestion satisfaisante mais lorsque l'on regarde de plus près, il y a de quoi être dubitatif. Un taux d'endettement en baisse mais une pression fiscale locale et des taux d'imposition très élevés; de plus cette capacité d'abaissement relève plus d'un opportunisme que d'un travail de fond grâce à l'intégration de certains actifs.

L'investissement en hausse: pourquoi des crédits initialement prévus et votés au budget initial, ne sont que faiblement alloués? Est-ce juste un effet d'annonce sur le papier? Nos propositions concrètes permettraient de mobiliser plusieurs millions d'euros pour financer des projets structurants dans le but de vraiment redynamiser notre commune, d'entretenir le patrimoine existant et de répondre pleinement aux attentes des Quetignois concernant un service public digne de ce nom.

Des dépenses de fonctionnement en baisse: notre ville est encore à 65% de charges (55% pour des villes équivalentes)! La précipitation de la Municipalité dans le transfert de compétences à la Métropole a engendré une dégradation de la qualité de service pour ses habitants, compensée tant bien que mal par le dévouement et le professionnalisme des employés municipaux au quotidien.

La prochaine équipe municipale devra tout mettre en oeuvre pour améliorer concrètement les services rendus à la population tout en objectivant ses charges de fonctionnement malgré des dotations qui tendront encore à diminuer voire disparaître.

Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini.

Participons au référendum d'initiative partagée contre la privatisation des aéroports de Paris

248 parlementaires, toutes tendances confondues, ont obtenu que soit engagée une proposition de Référendum d'Initiative Partagée (R.I.P.) sur la question de la privatisation totale du Groupe **ADP** (anciennement **Aéroports de Paris**) dans lequel l'Etat français est l'actionnaire majoritaire. Pour que le processus continue, il faut rassembler 4,7 millions de soutiens de citoyennes et citoyens inscrits sur les listes électorales, d'ici mars 2020.

Il est très important de soutenir ce RIP, pour des raisons de démocratie. C'est le seul moyen que nous avons de donner notre avis sur une privatisation lourde de conséquences environnementales, sociales, économiques et financières. Le RIP est important car en permettant à des multinationales de mettre la main sur des biens publics, le gouvernement MACRON leur

offre une occasion « en or » d'augmenter leurs profits au détriment des biens communs. Déjà, la privatisation des autoroutes, dénoncée par la Cour des Comptes, en est un exemple frappant tout comme celle de l'aéroport de Toulouse.

La Gauche Alternative propose à toutes les forces politiques qui soutiennent cette initiative, une **campagne commune** dès la rentrée pour informer les Quetignois-es et les inciter à soutenir le RIP.

Pour soutenir et participer d'ores et déjà au RIP, aller sur : Referendum.interieur.gouv.fr

Gauche Alternative de Quetigny



Guichet Unique de l'Est Dijonnais

**CCAS :
SERVICE SOCIAL
MUNICIPAL ET
PÔLE SENIORS**

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

**POINT RELAIS CREATIV'
(compétences et emploi)
ET SERVICE
AGIR POUR L'EMPLOI**

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@quetigny.fr

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

**CSF Information
Consommation Logement**

Avec ou sans rendez-vous chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

Pas de permanence en août.

**Caisse Primaire d'Assurance
Maladie**

Accueil téléphonique au 3646. Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM.

Attention, désormais, envoi du courrier à la CPAM Côte-d'Or - CS 34548 21045 Dijon Cedex

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28. Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Fermeture du 29/07 au 16/08.

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.

**Conciliateur de justice /
Cité judiciaire**

Sur rendez-vous les lundis de 14h30 à 16h30 et les vendredis de 9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association. Uniquement sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30.

Uniquement sur rendez-vous.

Pas de consultation en août.

**LES SERVICES
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales
Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.
Chaque jeudi après-midi sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

**ANTENNE DE GESTION
DE LA CAF**

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h**.

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.

Nuisances sonores UNE RÉGLEMENTATION À RESPECTER



Pour vivre en toute quiétude et éviter tout conflit de voisinage dû aux nuisances sonores, il est utile de rappeler la réglementation en vigueur concernant notamment les travaux de bricolage ou de jardinage. L'article 4 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores précise : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à

19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ». Plus de précisions sur quetigny.fr/vie-municipale/reglementations-et-infos-legales/arretes.

Carte CNI et Passeport

ATTENTION AUX DÉLAIS !



Chaque jour, des demandes de réalisation et de renouvellement de passeports biométriques et de cartes nationales d'identité biométriques sont formulées auprès de la Mairie. Un important pic d'affluence a lieu pendant la période pré-été et été (6 semaines minimum actuellement pour un rendez-vous en semaine). Pour obtenir une CNI ou un passeport dans les meilleures conditions, la préparation de son rendez-vous est primordiale : les justificatifs sont nécessairement des originaux (pas de photocopies) et les photos d'identité identiques, ressemblantes et datant de moins de 6 mois. Un autre point de vigilance concerne les sites internet à utiliser pour la consultation d'informations, les demandes d'actes et pré-demandes : la mise à disposition d'un document contre de l'argent est absolument illégal ; un acte étant toujours édité gratuitement par un service officiel. Enfin, le délai d'enregistrement, de fabrication et d'envoi après le rendez-vous est de 5 semaines. Plus d'infos : www.service-public.fr et www.quetigny.fr.

Canicule

QUE FAIT LA VILLE ?

Chaque année, le CCAS prend contact avec les seniors de la commune âgés de 65 ans et plus pour les informer des prestations offertes et leur proposer de s'inscrire sur le registre canicule. Cette inscription permet des appels de convivialité. En cas de difficultés, des visites à domicile sont prévues pour faire un état de la situation et mettre en place un plan d'aide adapté et le prêt de rafraîchisseurs sous conditions d'un état de santé fragile (répondre aux critères d'évaluation de la perte d'autonomie), de ressources (être non-imposable). A tout moment, les seniors âgés de 65 ans et plus de la commune peuvent contacter le CCAS pour s'inscrire sur le registre communal ou faire partie de la situation d'un proche qui les préoccupe : familles, voisins... Tout appel fera l'objet d'une réponse individualisée.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
④ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Le samedi de 9h à 19h, le dimanche de 9h à 13h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.

A votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

④ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

④ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires. Fermée le lundi. Mardi de 12h à 14h et de 16h à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

④ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

④ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

④ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15. Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. ④ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

④ 03.80.46.24.52

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

④ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.40

Relais Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

④ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47bis rue des Vergers Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15

Pompiers: 18

Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

④ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

④ 03.80.78.68.68.



13 & 14 JUILLET 2019

la fête en liberté

13 juillet

ANIMATIONS ET RESTAURATION

A partir de 18h
Place de l'Abbé-Picard

A partir de 18h : stands de tir adultes et enfants, chamboule tout, stand de pêche à la ligne, manège pour enfants, loterie «enveloppes», stands de spécialités LaotIennes, Maliennes, panier garni à gagner, buvette - buffet – repas, soupe à l'oignon...

A partir de 18h : concours de boules.

A partir de 21h : distribution de lampions et bal avec l'orchestre « Elyps »

A partir de 21h45 : retraite aux flambeaux avec les Vendangeurs.

FEUX D'ARTIFICE

A 23h15
Stade des Cèdres

Arrêt des animations à 1h.

14 juillet

A 12h15: cérémonie au Monument aux morts.

A 12h30: apéritif concert sur la place de l'Abbé-Picard avec la participation de la Fanfare Municipale.

Pour le bon déroulement des festivités, des arrêtés du Maire interdisent la vente de pétards sur la commune du 1er juin au 31 août , ainsi que le stationnement et la circulation place de l'Abbé-Picard du 11 juillet au matin au 17 juillet après-midi. De plus, les pétards sont interdits dans l'enceinte du stade des Cèdres.

Les organisateurs des festivités

- L'ADEC
- L'Amicale du Don du Sang
- L'Association Malienne de Dijon
- La Boule Quetignoise
- La FNACA
- Les Jardiniers
- Secours Populaire
- Solidarité Lao
- Les Vendangeurs
- ASQ boxe française
- M. Prin (manège)
- M. Weill (churros)
- La Ville de Quetigny

Retraite aux flambeaux

Départ Place de l'Abbé-Picard à 21h45

Circuit dans le parc des Cèdres et le quartier des Allées Cavalières

Arrivée Place de l'Abbé-Picard.

LA FÊTE EN LIBERTÉ

13 JUILLET



VILLE DE
QUETIGNY

Animations et restauration

A partir de 18h

Place de l'Abbé-Picard

Feux d'artifice

A 23h15

Stade des Cèdres

Pour vos enfants, les activités associatives à prix réduits

avec la
**Bourse
Sport &
culture**

